



CA Moné J

MONÉTAIRE EURO

Durée minimum de placement recommandée

1 jour 1 mois 3 mois 6 mois 1 an 2 ans

Indicateur de risque*

Sensibilité quasi nulle

1 10

* Sur une échelle de 1 à 10, l'indicateur de risque évalue le potentiel de gain/risque accepté : 1 = peu ou pas de fluctuation à court terme de la valeur, peu de risque en capital ; 10 = possibilité de fortes variations à la hausse ou à la baisse à court terme, associées à des perspectives de plus-values importantes à long terme.

Indice de référence

↳ EONIA capitalisé

Objectif de performance

↳ Proche de l'EONIA capitalisé⁽¹⁾

EONIA (Euro Overnight Index Average)

L'EONIA exprime le taux du marché monétaire euro au jour le jour. Il est calculé par le système européen des Banques Centrales comme la moyenne des taux des transactions réalisées sur le marché monétaire de l'euro pratiquées par un panel de banques internationales (dont le Crédit Agricole). Son évolution dépend de la politique monétaire conduite par la Banque Centrale Européenne. L'EONIA capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement quotidien des intérêts.

Un fonds monétaire pour rémunérer la trésorerie quotidienne.

CA Moné J est investi sur des titres liquides de bonne qualité. Le fonds cherche à offrir une évolution la plus régulière possible de la valeur liquidative avec pour objectif de surperformer l'EONIA capitalisé⁽¹⁾.

1 Une sélection de titres de qualité

L'équipe de gestion recherche les meilleures opportunités d'investissement au sein des instruments monétaires et des obligations de maturités inférieures à 2 ans.

Ces investissements sont couverts contre le risque de taux.

Les gérants opèrent la sélection et les arbitrages à partir d'une triple analyse portant sur :

- la qualité de crédit de l'émetteur : titres émis par des entités présentant une notation minimale de A- (dans l'échelle de notation Standard & Poor's ou Fitch) ou de A3 (dans celle de Moody's) ou équivalent à une notation de A1, P1, F1 pour les émetteurs d'instruments monétaires non notés sur le long terme,
- les éléments de flux (liquidité et disponibilité du papier, nouvelles émissions),
- l'appréciation de la valeur de marché du titre (perception du couple rendement/risque).

Ils intègrent les recommandations formulées par l'équipe d'analystes crédit d'Amundi et les informations recueillies au quotidien par les négociateurs sur l'état des marchés et la vie des titres obligataires et monétaires.

2 Un contrôle des risques rigoureux et permanent

Par le biais d'outils d'aide à la gestion, l'équipe s'assure en continu du respect de l'ensemble des règles de dispersion des risques définis (secteurs et émetteurs).

Parallèlement, la direction des Risques, indépendante de la gestion, fixe des limites d'encours par durée et par émetteur et contrôle a posteriori l'ensemble des portefeuilles.

3 Une équipe de spécialistes expérimentés

La gestion du fonds est assurée par une équipe de 6 gérants épaulés par 4 négociateurs, tous dédiés à la gestion monétaire. Ils sont intégrés à l'équipe de gestion obligataire euro d'Amundi (Taux Euro Crédit), l'une des plus importantes d'Europe : une quarantaine de collaborateurs, plus de 230 milliards d'euros d'encours sous gestion à fin décembre 2009.

⁽¹⁾ Diminuée des frais de gestion et de fonctionnement du fonds.

Caractéristiques principales

Forme juridique	Fonds Commun de Placement de droit français
Société de gestion	Amundi
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création	5 juin 2002
Valeur liquidative à l'origine	12 000 €
Devise de référence	Euro
Indice de référence	EONIA capitalisé
Classification AMF	Monétaire Euro
Affectation des résultats	Capitalisation
Code ISIN	FR0000983744
Passation d'ordres	
Souscription minimum (1 ^{ère} /suivantes)	1 part*/1 part*
Périodicité d'établissement de la valeur liquidative	Quotidienne, chaque avant veille calendaire d'un jour de réception des ordres
Limite de réception des ordres	Jour (J) avant 12 h 25**
Frais	
Frais de gestion maximum	0,45 % TTC par an
Commission de souscription maximum	Néant
Commission de rachat maximum	Néant

* Décimalisation au-delà des minima de souscription.

** À l'exception des dimanches, des jours fériés légaux et/ou des jours de fermeture des systèmes de règlement de gros montants en France. Exécution à cours connu sur la base de la valeur liquidative établie en J-2 calendaire (y compris samedis, dimanches, jour fériés légaux et/ou des jours de fermeture des systèmes de règlement de gros montants en France) et calculée en J-2 ouvré.

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, SICAV ou compartiment d'OPCVM présentés dans ce document ("les OPCVM") et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit ; il est fourni à partir de sources qu'Amundi considère comme étant fiables. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis.

Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations.

Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.

Tous les OPCVM ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs.

Investir implique des risques : les performances passées des OPCVM présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers.

Les valeurs des parts ou actions des OPCVM sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPCVM peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi.

Il appartient à toute personne intéressée par les OPCVM, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPCVM.

Les prospectus complets des OPCVM de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Ils sont également disponibles auprès des centres d'affaires et agences distribuant ces OPCVM.

Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes à mai 2010.